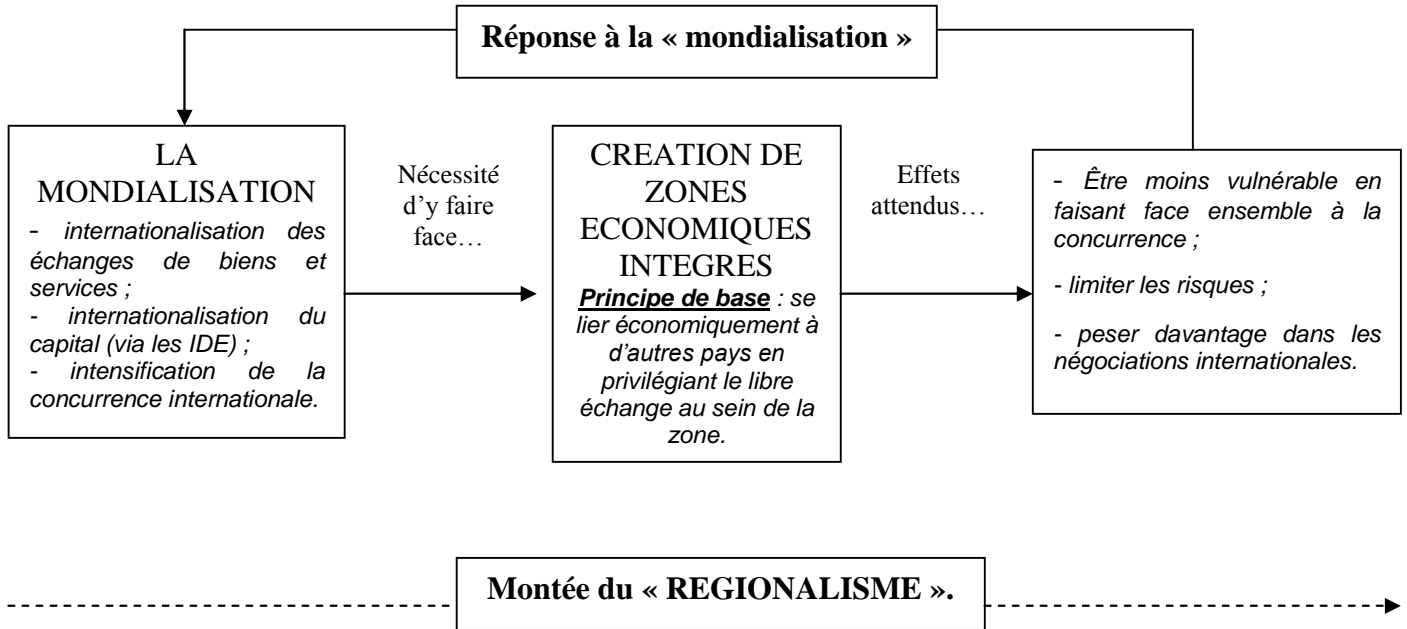


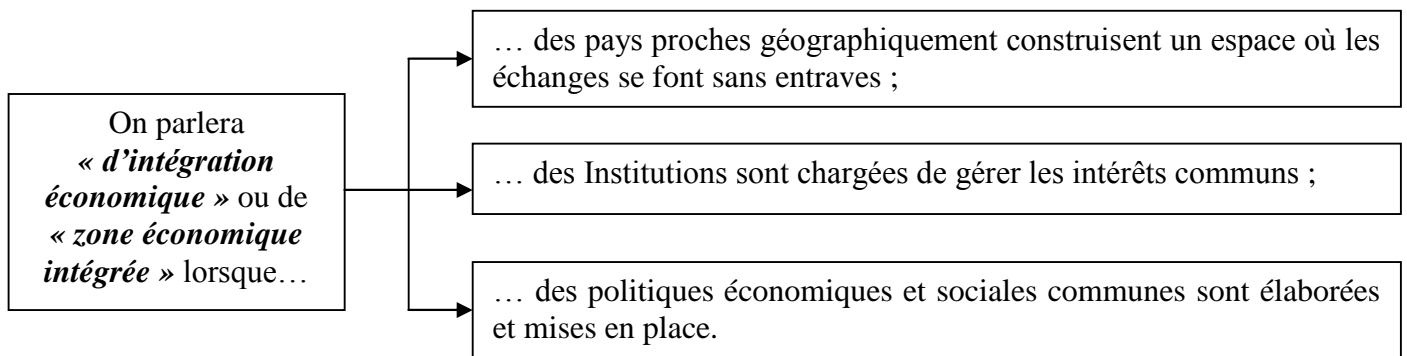
# INTEGRATION EUROPEENNE et POLITIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES

## I/ Il était une fois la mondialisation... et la montée des régionalismes

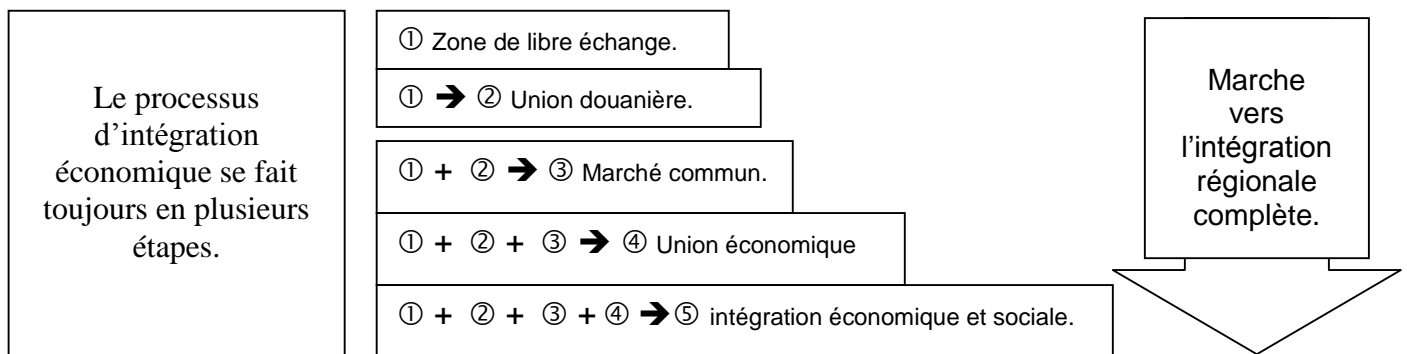


## II/ Qu'est ce que « l'intégration régionale » ?

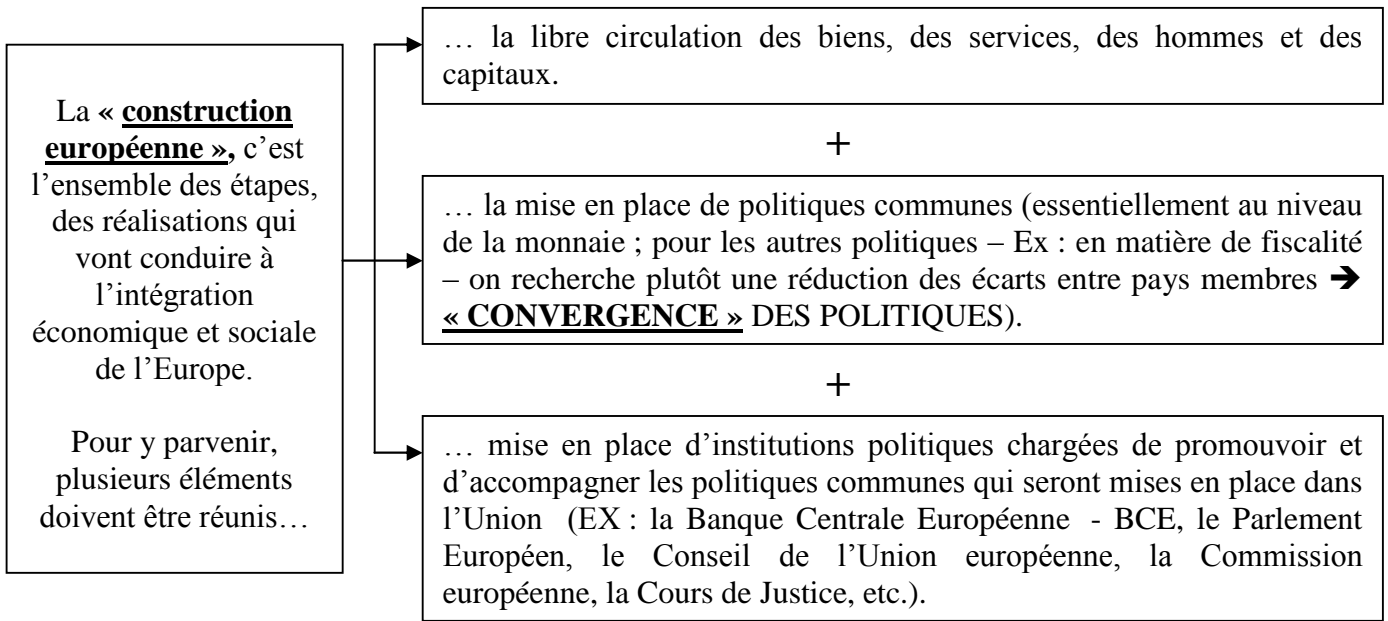
### A) UNE SITUATION :



### B) UN PROCESSUS QUI SE MET EN PLACE PROGRESSIVEMENT...

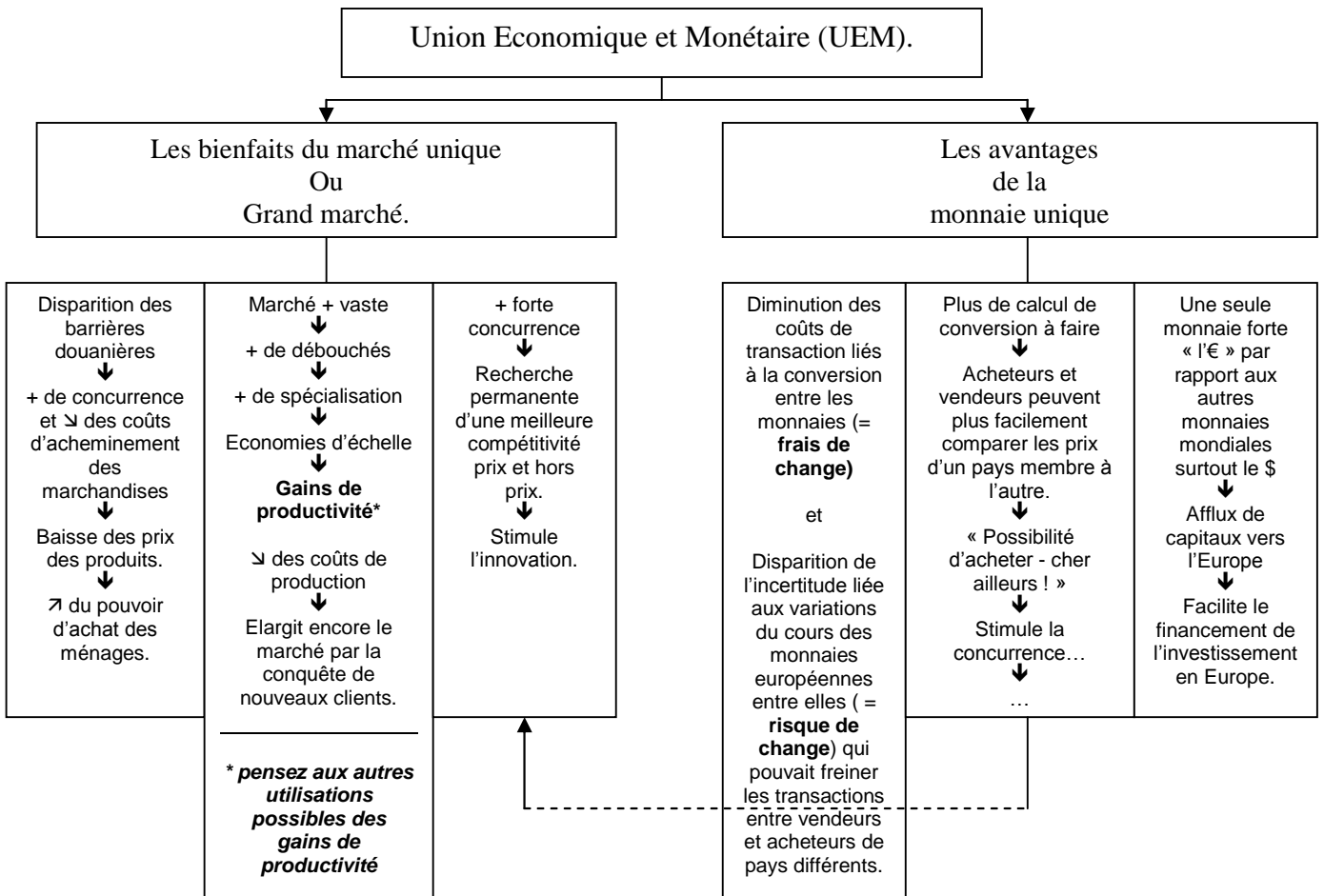


**C) LA CONSTRUCTION EUROPEENNE : un exemple d'intégration régionale en marche...**



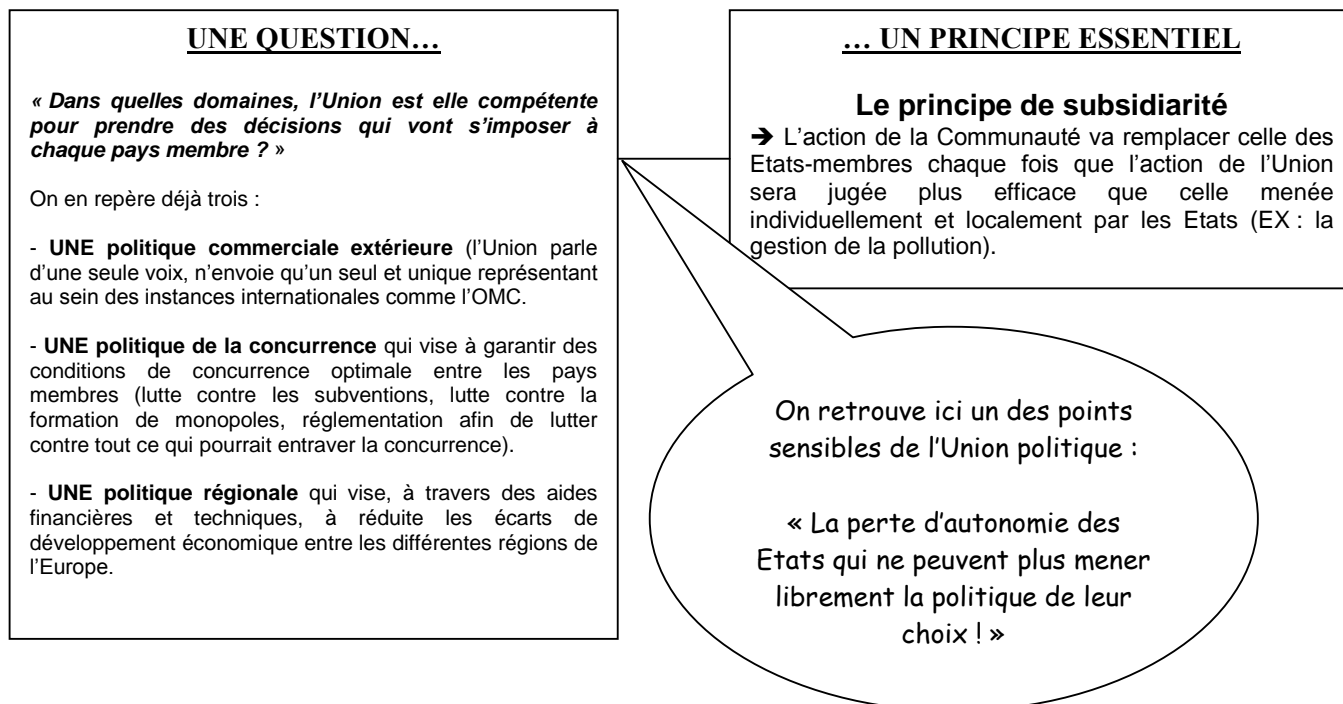
**REMARQUE** : on voit bien que l'Europe n'est pas seulement un projet d'intégration économique mais aussi un projet d'intégration politique !

**D) LES BIENFAITS DE L'INTEGRATION ECONOMIQUE et MONETAIRE AU NIVEAU EUROPEEN...**

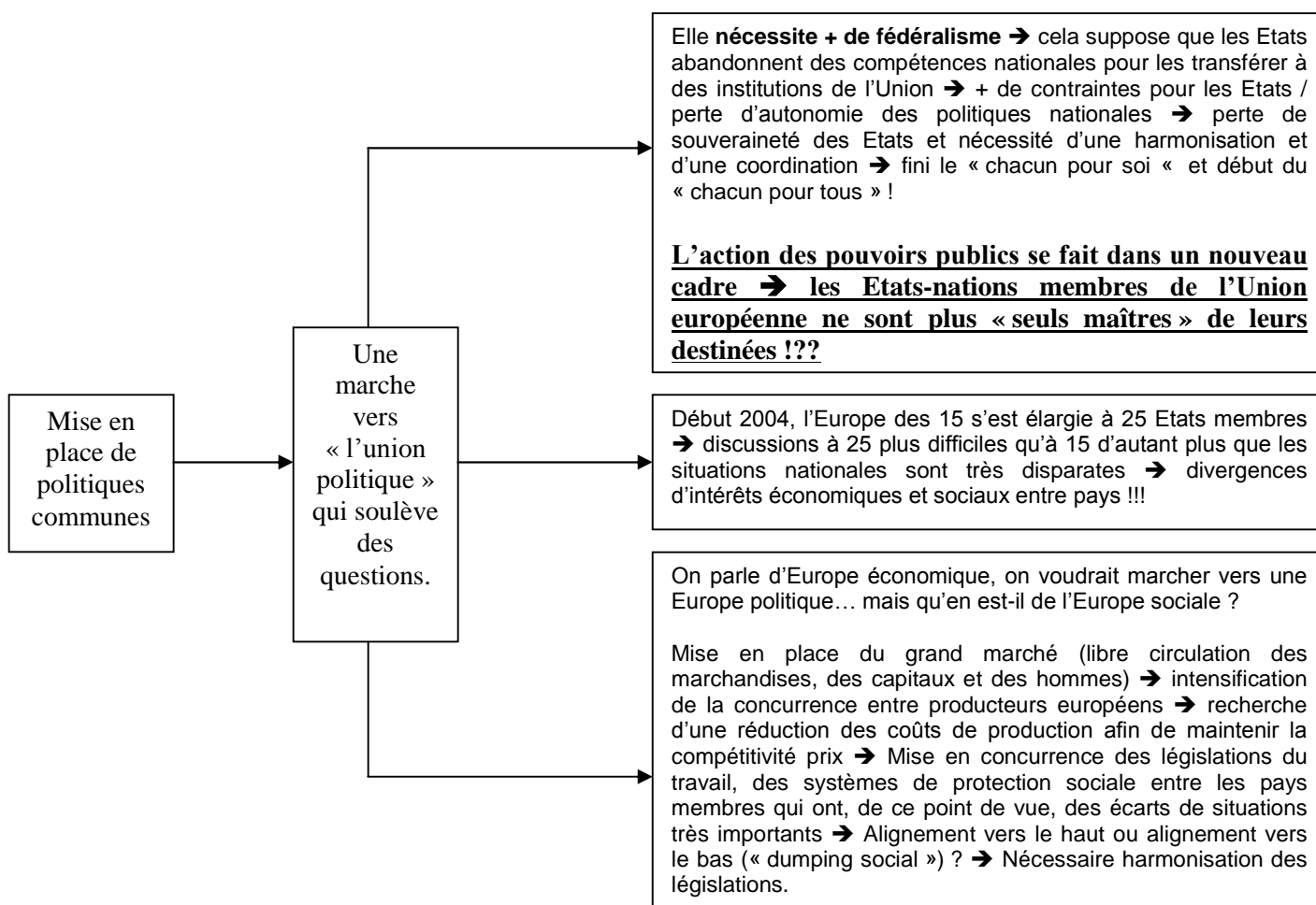


### III/ Gros plan sur les politiques communes en Europe.

#### A) LES POLITIQUES COMMUNES et LEURS PRINCIPES



#### B) LES POLITIQUES COMMUNES SOULEVENT PLUSIEURS QUESTIONS



## **B) LES POLITIQUES CONJONCTURELLES et STRUCTURELLES en EUROPE**

### **1. Rappels**

**Une politique économique et sociale** = ensemble des décisions prises par les pouvoirs publics dans le but de modifier la situation économique et/ou sociale du pays en utilisant différents instruments. Toute politique suppose que l'on :

- **fixe des objectifs à atteindre** ;
- *classe ces objectifs (détermination des priorités) ;*
- *analyse la compatibilité des objectifs ;*
- **choisisse les moyens qui seront utilisés pour atteindre les buts fixés.**

**Les politiques conjoncturelles** = elles visent à agir sur les grands équilibres que sont la croissance, l'emploi, la situation de la balance commerciale et la stabilité des prix (maîtrise de l'inflation).

	BUT(S)	MOYEN(S)
Politique conjoncturelle de <b>RELANCE</b>	Stimuler la .....(→ croissance économique) et l'emploi.	Soutenir par différents moyens la .....
Politique conjoncturelle des ..... ou de <b>STABILISATION</b> ou d' <b>AUSTERITE</b> .	limiter la hausse des ..... (→ lutte contre l'inflation).	..... par différents moyens la demande et l'activité économique.

On distingue en général 2 principaux instruments de la politique conjoncturelle :

	BUT(S)	MOYEN(S)
Politique <b>MONETAIRE</b>	Contrôler la quantité de ..... en circulation dans l'économie (= contrôler la masse monétaire).	Action des autorités monétaires (Banque centrale) principalement sur les .....

Construire un enchaînement logique qui s'inscrive dans le cadre d'une politique monétaire de RELANCE

Construire un enchaînement logique qui s'inscrive dans le cadre d'une politique monétaire de RIGUEUR

Politique <b>BUDGETAIRE</b>	.....ou ..... la demande en pratiquant le déficit budgétaire ou en cherchant à le réduire.	Utilisation du ..... de l'Etat (action sur les recettes et/ou sur les dépenses de l'Etat).
-----------------------------	--	--

Construire un enchaînement logique qui s'inscrive dans le cadre d'une politique budgétaire de RELANCE

Construire un enchaînement logique qui s'inscrive dans le cadre d'une politique budgétaire de RIGUEUR

**Une politique structurelle** = elle cherche à modifier en profondeur le fonctionnement de l'économie en agissant sur les structures de l'économie (EX : redistribution des revenus (protection sociale) / politique d'aménagement du territoire / réglementation de la concurrence / politique industrielle / politique des transports / politique de la recherche / politique agricole).

## 2. Que deviennent les politiques conjoncturelles et structurelles dans le cadre de l'intégration européenne ?

### a. Des politiques conjoncturelles sous contrainte...

**Vers la fin des années 90, un premier objectif à atteindre pour pouvoir prétendre entrer dans la Zone Euro (ensemble des pays qui seront passés à la monnaie unique).**

« Faire converger les politiques économiques menées dans chaque Etat membre en fixant des critères de convergences »

Mise en place de politiques précises et nécessairement proches qui doivent atteindre des objectifs communs fixés à l'avance : les fameux critères de Maastricht (voir le dossier BRISES p. 7) parmi lesquels deux doivent particulièrement retenir votre attention tant ils seront difficiles à respecter :

- déficit public qui ne doit pas excéder 3% du PIB du pays ;
- dette publique qui ne doit pas excéder 60% du PIB du pays ;

**INFO :** En 2005 le déficit public s'est affiché, en baisse, à 2,4% du PIB dans la zone euro et à 2,3% dans l'UE-25. La dette publique, en hausse, s'inscrit à 70,8% dans la zone euro et 63,4% pour l'ensemble de l'Union européenne. (Source : site internet [www.fenetreurope.com](http://www.fenetreurope.com) consulté le 14.05.2006).

### **AU FINAL... + DE DIVERGENCES QUE DE CONVERGENCES**

- Les « petits pays » (Danemark, Pays-bas) semblent mieux respecter ces critères que les « grands » (France, Allemagne, Italie, ...). Par ailleurs, on trouve des écarts de performances très importants d'un pays à l'autre qu'il s'agisse de nouveaux entrants ou de pays entrés déjà depuis plus longtemps dans l'Union.
- Les difficultés économiques du début des années 2000 (contexte de croissance ralentie, montée du chômage) vont amener les instances européennes à assouplir leur position → cela sonne comme un désaveu pour le projet d'Union politique.

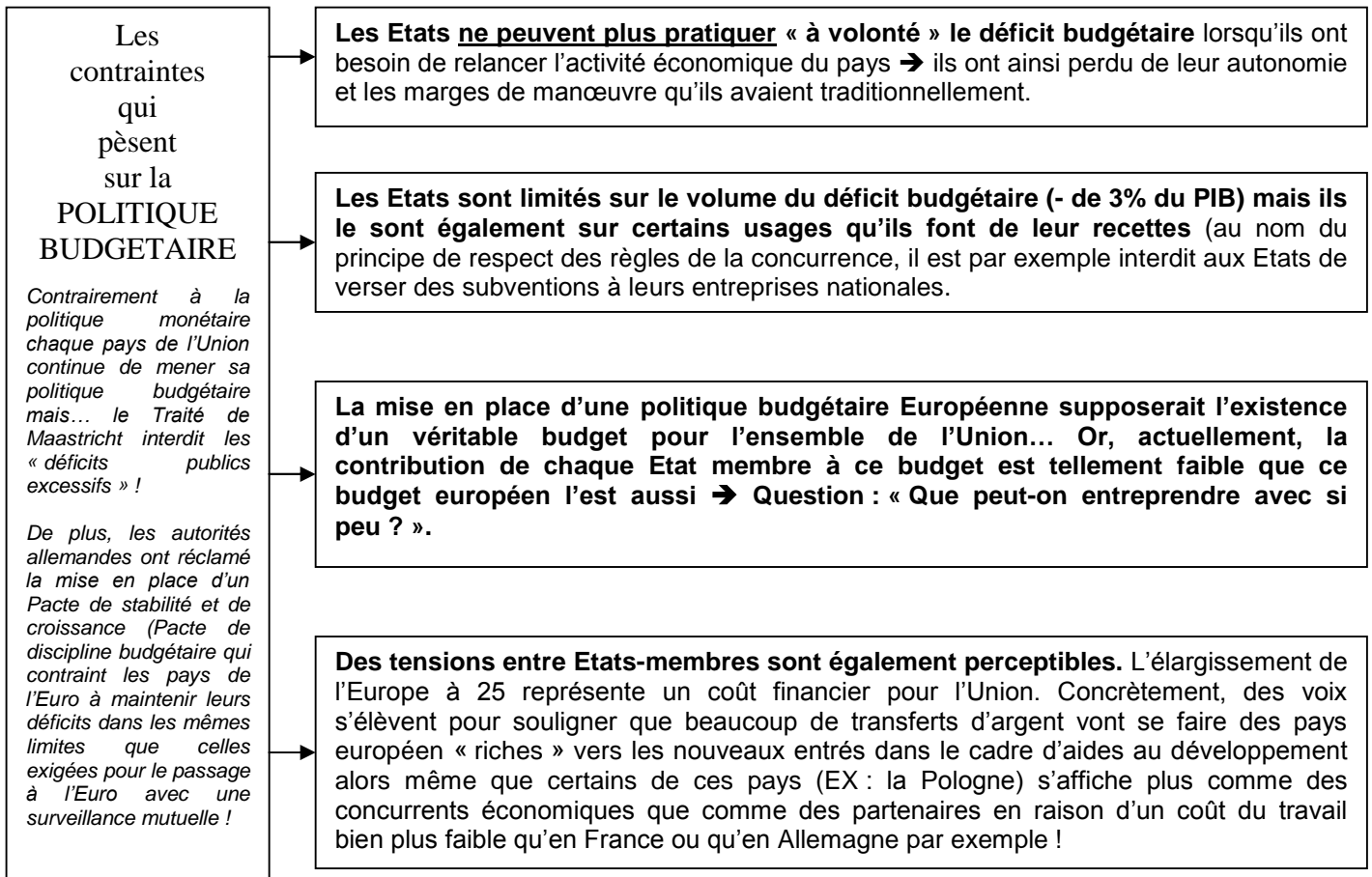
La POLITIQUE  
MONETAIRE en  
Europe

Avec la  
« monnaie  
unique »

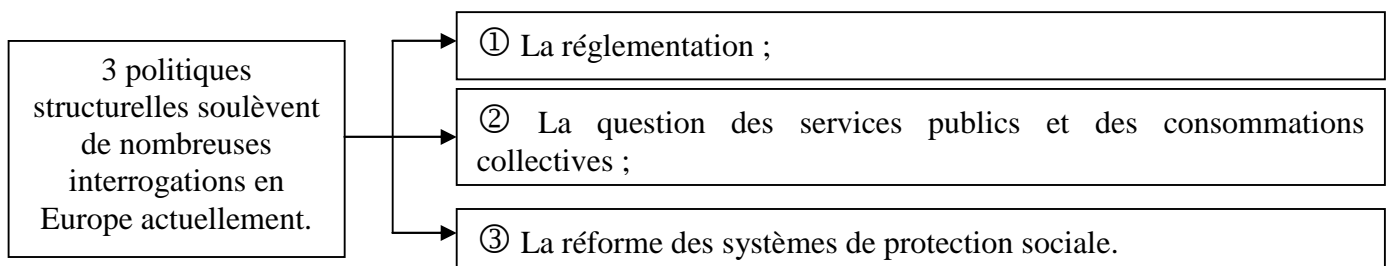
### **DES CONTRAINTES POUR LES ETATS MEMBRES...**

Avec l'€, c'est la Banque Centrale Européenne (BCE) qui dirige la politique monétaire pour tous les pays depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999 → les Etats ne peuvent plus agir via les banques centrales nationales sur le niveau des taux d'intérêt nationaux afin de stimuler ou de freiner l'activité économique en fonction de leur situation → une seule monnaie = un seul niveau de taux d'intérêt → **les Etats ont ainsi perdu leurs marges de manœuvre en matière de politique monétaire → perte de souveraineté monétaire des pays (aucun pays membre de la zone Euro ne peut plus mener sa propre politique monétaire !)**

**DES ATOUTS NON NEGLIGEABLES AUSSI (voir ce dossier – C) Page 2.**



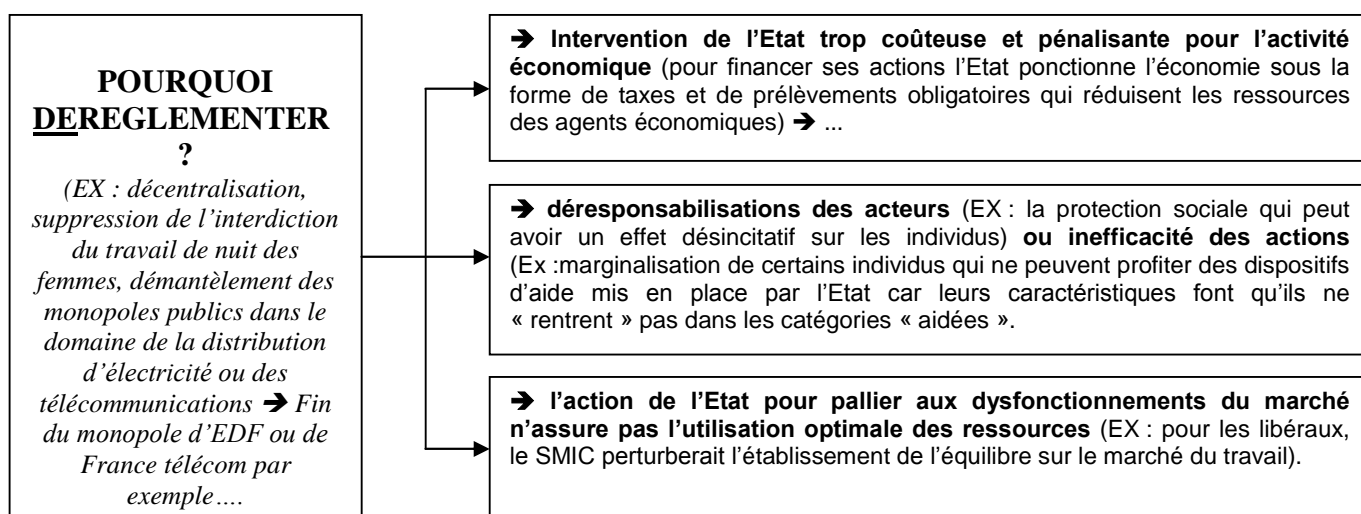
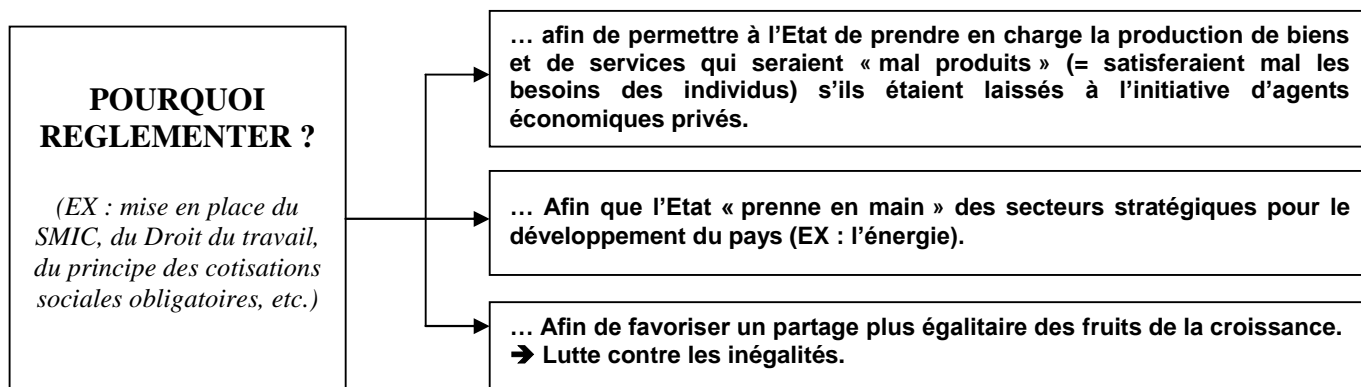
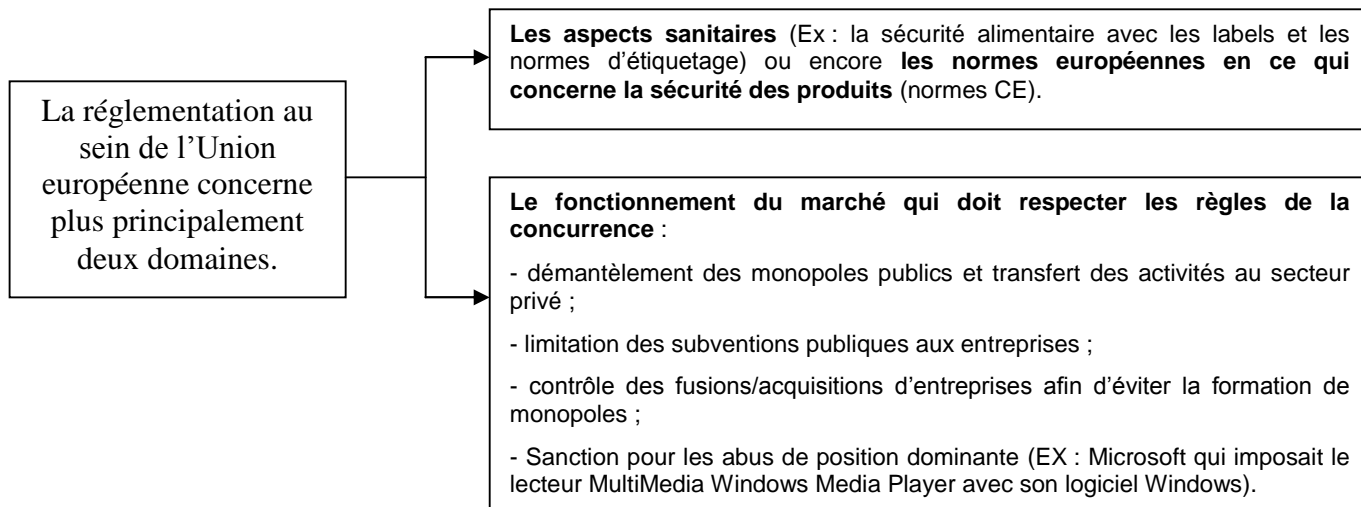
**b. Les politiques structurelles en Europe...**

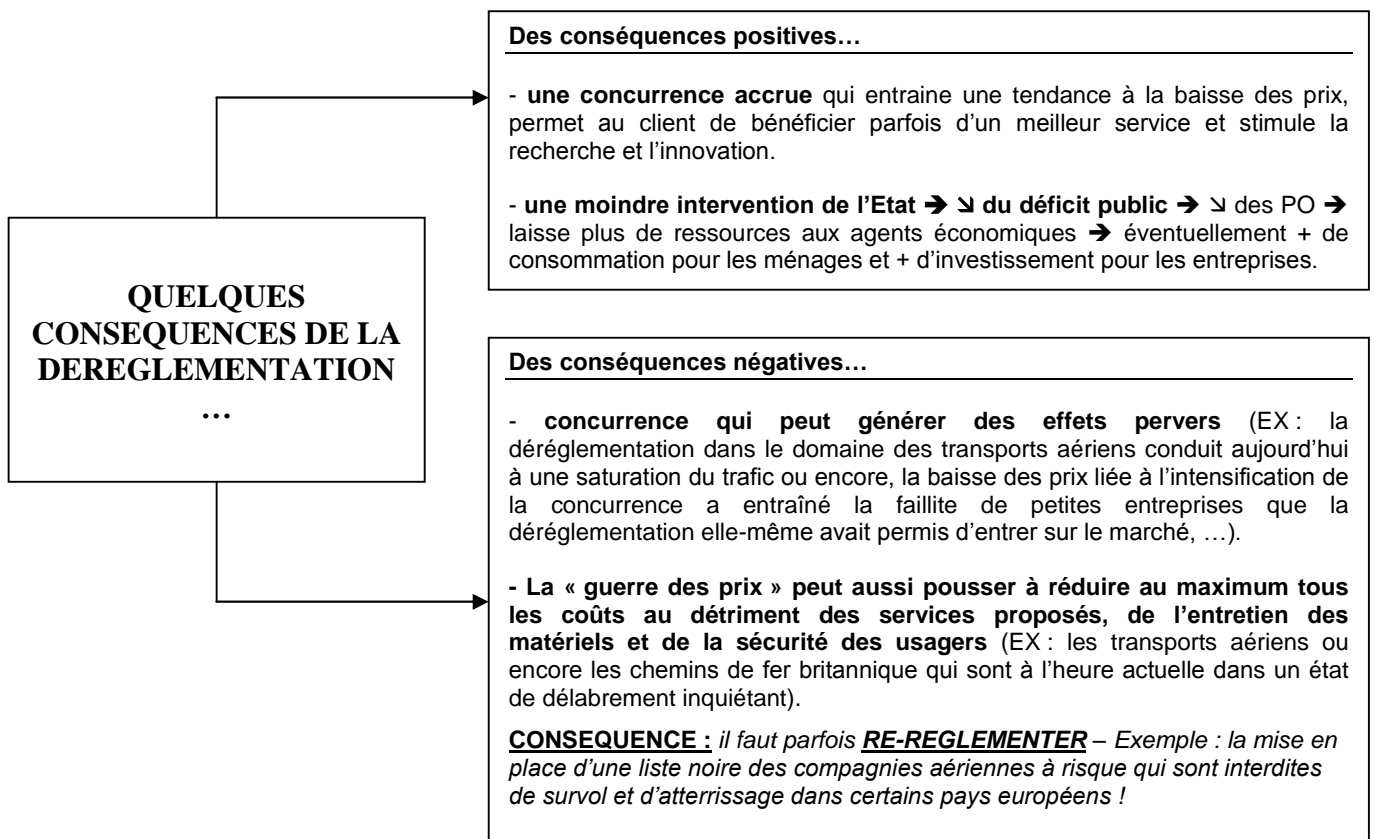


**① La réglementation**

Les notions	Type d'approche	Principe	Période où ce type de politique domine
<p><b>REGLEMENTATION</b></p> <p><i>Ensemble des obligations juridiques (normes européennes, lois, règlements administratifs) qui s'imposent aux acteurs économiques.</i></p>	<p><i>Interventionniste</i></p>	<p><i>L'Etat doit intervenir pour compenser les défaillances du marché et favoriser le progrès économique et social.</i></p>	<p><i>De 45 au début des 80's.</i></p>
<p><b>DEREGLEMENTATION</b></p> <p><i>Suppression des règles qui encadrent l'activité économique dans certains secteurs afin de favoriser la concurrence.</i></p>	<p><i>Libérale</i></p>	<p><i>L'intervention de l'Etat est néfaste car elle perturbe le rôle autorégulateur du marché.</i></p>	<p><i>Depuis les 80's.</i></p>

**Remarque :** *l'Europe libérale n'a pas fait disparaître la réglementation, et paradoxalement, elle a même progressé et a la particularité de s'imposer à l'ensemble des pays membres (EX : en France près de 90% de notre réglementation est d'origine européenne).*





## ② La question des services publics et des consommations collectives dans le cadre européen ;

### Qu'est-ce qu'un service public ?

Les entreprises publiques et les administrations publiques (= les différents Ministères, les collectivités locales, les administrations de la sécurité sociale) prennent en charge la production de services qui ne pourraient l'être par des agents économiques privés par manque de rentabilité, mais qui sont jugés essentiels au bien être de la collectivité (EX : fourniture d'électricité à des tarifs abordables, sécurité des biens et des personnes, Défense du territoire, Santé, Education, ...)

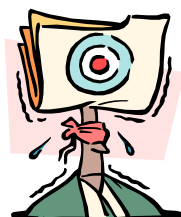
Les administrations publiques ont aussi pour fonction d'atténuer les inégalités économiques et sociales en permettant à tous, quel que soit le niveau de ressource des personnes, leur milieu social d'origine, leur lieu de résidence en France... d'accéder à l'ensemble des services considérés comme essentiels. On dit qu'elles remplissent une mission de « **SERVICE PUBLIC** ».

**SERVICE PUBLIC ≠ SECTEUR PUBLIC (= ensemble des administrations et des entreprises publiques).**

### Qu'est-ce que les consommations collectives ?

C'est l'ensemble des services produits par les administrations publiques afin de satisfaire les besoins de toute une collectivité (= un ensemble important) d'individus (EX : routes, éclairage public, santé, justice, sécurité, Ecole, etc.).

Ces consommations collectives sont financées par la collectivité grâce aux prélèvements obligatoires.



Deux conceptions de la notion de « service public » s'affrontent.

Les services publics « à la française »

Les services publics « version européenne »  
Ou la notion de  
Service d'Intérêt Economique Général (S.I.E.G)

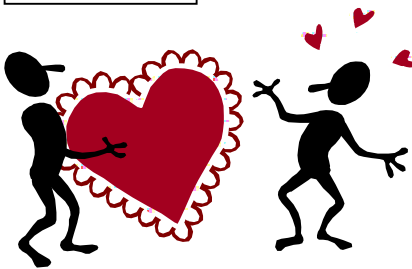
Jugés indispensables à la réduction des inégalités et au maintien de la cohésion sociale.

Ne peuvent être assumés que par l'intervention des pouvoirs publics.

Un principe essentiel  
L'EGALITE

↓  
Accès (et prix le cas échéant) identique pour tout le monde.

↓  
Mission de service public afin de  
**PRESERVER LE LIEN SOCIAL.**



Nécessité d'un service public comme moyen de maintenir la cohésion sociale.

Ces SIEG peuvent être réalisés par des entreprises privées et non plus exclusivement par l'Etat (comme on le conçoit en France !).

L'Europe raisonne surtout en termes de « **SERVICE UNIVERSEL** »

#### PRINCIPES

- pour chaque service proposé aux usagers, sera défini en commun un niveau de prestation minimum de base (définition d'un niveau de qualité, et d'un prix qui doit être accessible à tous !).
- Ce niveau de prestation minimal sera **accessible à tous, de la même manière et partout dans l'Union.**
- il y aura « concurrence » pour tout qui pourra être proposé en plus de ce minimum. (**NB : seule une partie de la prestation de service sera soumise à la concurrence → cela signifie concrètement que les prestataires de services privés vont rivaliser sur cette partie du service offert.**)



### **Bilan sur la réglementation et la question des services publics en Europe.**

*Il est indéniable que depuis le début des années 1980, la libéralisation en Europe est de mise. Elle s'est imposée aux nombreuses facettes de la vie économique sans épargner les services publics qui désormais doivent répondre de plus en plus aux règles du marché avec des conséquences déjà visibles qu'il ne faut pas négliger (EX : fermeture de lignes et de dessertes par la SNCF pour cause de non rentabilité, fermeture en milieu rural de bureaux de Poste parce que trop coûteux à maintenir au regard de leur fréquentation par la population, etc.)*

*A coté de cette libéralisation, on perçoit la nécessité de mettre en place de nouvelles réglementations (= la définition de nouvelles règles du jeu qui vont permettre de préciser le rôle et cadrer les conduites des agents économiques - Etat et des entreprises privées - qui interviennent dans le secteur concerné) et de nouvelles institutions chargées de les mettre en œuvre (EX : l'ART - Autorité de Régulation des Télécommunications, le CRE - Comité de Régulation de l'Electricité ou encore le CSA - Conseil Supérieur de l'Audiovisuel).*

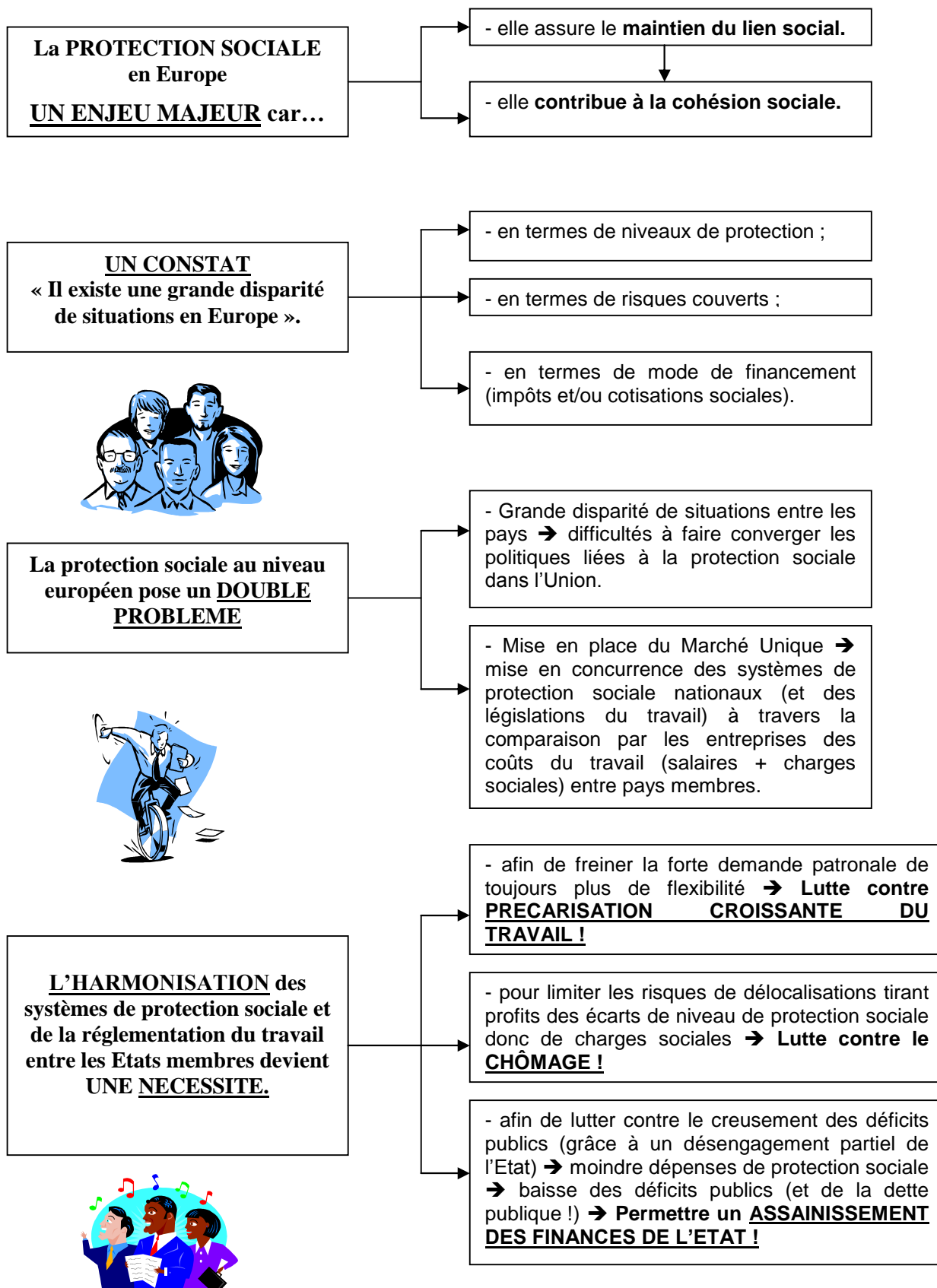
### ③ La réforme des systèmes de protection sociale.

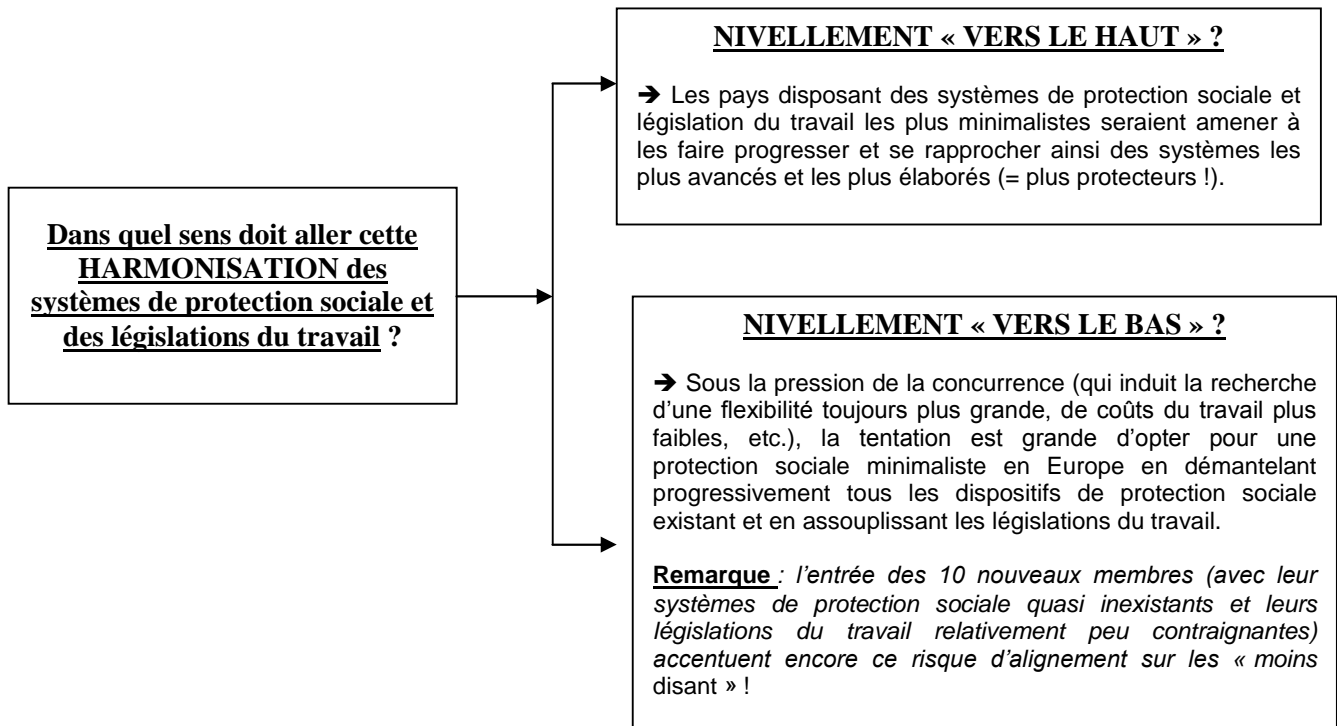
NB : cette réflexion s'inscrit dans la marche vers l'Europe sociale qui renvoie à :

→ *L'harmonisation des systèmes de protection sociale ;*

Et

→ *L'harmonisation des législations du travail entre les pays membres.*





**Source :** à partir d'un cours disponible dans B.R.I.S.E.S  
Banque de Ressources Interactives en SES  
[www.brises.org](http://www.brises.org)

**P. Bailly – 05/2006.**